

 BORDEAUX MÉTROPOLE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 26 septembre 2025	N° 2025-503

Convocation du 19 septembre 2025

Aujourd'hui vendredi 26 septembre 2025 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Loïc FARNIER, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAS, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Pierre HURMIC, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Matthieu MANGIN, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, Mme Pascale PAVONE, M. Nicolas PEREIRA, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Bastien RIVIERES, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme Simone BONORON à M. Guillaume GARRIGUES

M. Max COLES à M. Fabrice MORETTI

Mme Eve DEMANGE à M. Olivier CAZAUX

M. Radouane-Cyrille JABER à Mme Brigitte BLOCH

Mme Nathalie LACUEY à Mme Françoise FREMY

M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Daphné GAUSSENS

M. Thierry MILLET à M. Christian BAGATE

M. Jérôme PEScina à M. Eric CABRILLAT

M. Patrick PUJOL à M. Michel POIGNONEC

Mme Marie RECALDE à M. Gérard CHAUSSET

M. Michael RISTIC à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE

M. Fabien ROBERT à M. Emmanuel SALLABERRY

M. Jean-Baptiste THONY à Mme Camille CHOPLIN

M. Jean-Marie TROUCHE à Mme Géraldine AMOUROUX

Mme Josiane ZAMBON à M. Alexandre RUBIO

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Fabienne HELBIG à partir de 16h45

M. Michel POIGNONEC à partir de 12h40

LA SEANCE EST OUVERTE

Accusé de réception en préfecture
033-243300316-20250926-lmc1111076-DE-1-1
Date de télétransmission : 03/10/2025
Date de réception préfecture : 03/10/2025
Publié : 03/10/2025

	Conseil du 26 septembre 2025	Délibération
	Direction Contrôle de gestion	N° 2025-503

SAEM Gertrude - Rapport des administrateurs 2025 pour les exercices 2023 et 2024 - Information au Conseil

Monsieur Thierry TRIJOLET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux Métropole est actionnaire à 51% de la Société Anonyme d'Economie Mixte Gertrude (SAEM Gertrude).

Ce document est une synthèse du rapport des administrateurs pour les exercices 2023 et 2024 (annexé). Ce dernier a pour objectif de communiquer une information complète sur la SAEM Gertrude, de nature à assurer la transparence de son fonctionnement et permettre son contrôle, conformément aux articles L.1524-5 et D. 1524-7 du Code général des collectivités territoriales.

Présentation de la société

Gertrude SAEM est une société anonyme d'économie mixte à conseil d'administration, au capital de 595 K€, créée en 1981 par la communauté urbaine de Bordeaux. Bordeaux Métropole est actionnaire majoritaire à 51% ; les villes de Bordeaux et Mérignac ont chacune 7% des parts. Le reste de l'actionnariat est principalement composé de Lacroix City (12%), de la CEAPC (8%) et de la CCI Bordeaux (7%) ; les 8% restants se répartissent entre Transdev, ASCO, Expanso Holding, Keolis SA et UNOSTRA (Ex FNTV).

Son objectif initial était de réduire la congestion des axes routiers. Le système qu'elle a commercialisé équipe aujourd'hui de nombreuses villes en France et dans le monde. En répondant seule, ou en partenariat avec des entreprises françaises ou étrangères, la société vend des solutions techniques de régulation de trafic urbain ainsi que leur suivi d'exploitation, en France et à l'étranger. L'activité commerciale se concentre aujourd'hui, sur la conquête de nouveaux marchés en France et à l'étranger et sur le maintien des activités de gestion des déplacements urbains conclus avec Bordeaux Métropole et d'autres villes. Gertrude SAEM est aujourd'hui présente dans 20 villes en France et 6 villes à l'international.

La SAEM Gertrude travaille toujours au développement de nouveaux brevets.

Vie sociale et évolution de l'actionnariat

Les services de Bordeaux Métropole (BM) ont constaté la conformité aux statuts de la SAEM de divers éléments comme les modifications statutaires, le changement d'administrateurs, le nombre d'instances tenues au cours des exercices 2023 et 2024 et le respect des conditions de quorum.

Relations contractuelles avec Bordeaux Métropole

La SAEM Gertrude n'a pas de conventions réglementées.

Il existe trois conventions avec Bordeaux Métropole dont les effets sont supérieurs à 1 an :

- contrat d'adaptation de logiciels de régulation et micro-régulation des carrefours à feux dans le cadre de la gestion centralisée de la circulation,

- contrat de maintenance des logiciels du Poste Central de gestion du trafic de Bordeaux Métropole,
- contrat de location des bureaux du siège social.

Activité et faits marquants 2023 et 2024

En 2024, la ville de Libourne a rejoint la famille des villes Gertrude ; un nouveau contrat a été signé avec la ville de Léon au Mexique.

Gertrude SAEM poursuit ses opérations de prospections des marchés en France et à l'international. Elle pourra s'appuyer sur son produit IAM-Box (gestion d'un carrefour unique) pour en accélérer la commercialisation sur des petites/moyennes villes ; C'est cette solution qui est déployée à Libourne. Une réflexion stratégique est également lancée sur le développement futur de l'entreprise ; une réorganisation des équipes techniques et un renforcement des ressources sont déjà en cours.

Analyse financière

Au 31/12/2024, la santé financière de la SAEM Gertrude est très bonne ; les indicateurs financiers sont au vert. La cotation Banque de France obtenue en juin 2024 est G1+, ce qui est très positif. Le niveau des capitaux propres de 5 217 K€ à fin 2024 est très élevé et est un atout important pour les évolutions futures de la société. Il est à noter que les actionnaires n'ont jamais perçu de dividendes alors que le niveau des capitaux propres permettrait de le faire.

Au titre des exercices 2023 et 2024, la SAEM Gertrude a réalisé respectivement un chiffre d'affaires de 2 728 K€ et 2 841 K€, dont 15% en moyenne à l'international. Le chiffre d'affaires est dépendant de l'activité de projets (60% en moyenne), le reste se répartissant entre le chiffre d'affaires réalisé avec Bordeaux Métropole et les activités de maintenance, qui fluctuent d'une année à l'autre ; entre 2018 et 2024 le chiffre d'affaires a oscillé entre 2 700 K€ et 2 900 K€. Sur les 5 dernières années, le niveau moyen de dépendance à Bordeaux Métropole est de 15,8%. Les charges d'exploitation 2024 sont en baisse de 8% par rapport à 2023 et représentent 85% du chiffre d'affaires.

Il en ressort un excédent brut d'exploitation de 367 K€ en 2024, en hausse de 33% par rapport à 2023 (276 K€).

Le résultat financier de 17 K€ est encore modeste et devrait bénéficier dès 2025 des optimisations de placement de la trésorerie effectuées sur des comptes à termes sécurisés.

Le résultat net de 76 K€ est impacté par la charge exceptionnelle de 307 K€ provisionnée par prudence pour le risque de créances irrécouvrables sur le Crédit impôt recherche (CIR). L'assemblée générale des actionnaires du 24/06/25 a approuvé l'affectation de ce résultat en Report à nouveau.

Des actions correctives ont été mises en œuvre depuis 2023 pour optimiser la gestion de certains process (gestion des congés payés, gestion des indemnités de fin de carrière...) et sécuriser les comptes et les besoins de trésorerie.

Projections

Enfin, sur 2024, à la demande de Bordeaux Métropole, un diagnostic 360° de la SAEM Gertrude a été mené par le cabinet PWC avec un triple objectif : établir un diagnostic de l'existant, effectuer un benchmark de sociétés concurrentes et proposer un certain nombre de recommandations pour le développement futur de l'entreprise. Les dernières projections prévoient pour 2025, un chiffre d'affaires de 2 800 K€ et un résultat net de 300 K€, conformes aux années précédentes. Ces chiffres ne pourront évoluer qu'avec la conquête de nouveaux marchés ou la commercialisation de nouveaux produits (IAM-Box...) sur un marché de plus en plus concurrentiel. Une étude complémentaire, financée par Gertrude, est en cours pour établir le plan stratégique 2030. Les conclusions seront présentées au conseil d'administration de la SAEM Gertrude au second semestre 2025.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre acte du rapport présenté par l'administrateur représentant Bordeaux Métropole au sein du Conseil d'administration de la Société Anonyme d'Economie Mixte Gertrude au titre des exercices 2023 et 2024.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées – Communication effectuée.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 26 septembre 2025

Par le/la secrétaire de séance,	Pour expédition conforme,